



# VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2021

Date de convocation  
12/03/2021

### Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice : 27  
Présents : 24  
Absents : 3  
Absents représentés : 2  
VOTANTS : 26

### Secrétaire de séance :

**Mme Corinne TIQUET**

L'an deux mille vingt et un, le vingt mars à vingt heures trente minutes, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle des fêtes communale, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Bernard DIONNET, Maire.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bernard DIONNET, Maire,  
M. Jérôme LENOIR, Mme Corinne TIQUET, M. Laurent HESSE, Mme Catherine COME, M. Eric CAVERS, Mme Valérie GOURITEN, et M. Sébastien DERACHE, Adjoints au Maire,  
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS, M. Pierrick GARNIER, M. Michel MEYER, Mme Brigitte BARDINA, M. Frank BERNARDI, M. Fabrice RIMBAUT, Mme Gaëlle DELAVET, Mme Karine NEIL, Mme Iléana EFRIM, M. Lucien CAILLOU, Mme Lélia STADLER, M. Bertrand GUIMARD, M. Jean-Gabriel LAINEY, et Mme Sandrine GOUX, conseillers municipaux.

### ÉTAIENT ABSENTES REPRÉSENTÉES :

Mme Annick LHOSTE (pouvoir à Catherine COME),  
Mme Delphine MAZURE (pouvoir à Jérôme LENOIR).

### ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Stéphanie PAUL-LE GARFF.

**Le quorum étant atteint, les membres de l'assemblée ont :**

- Désigné, à l'unanimité **Mme Corinne TIQUET** comme Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;
- Approuvé à l'unanimité les procès-verbaux des conseils municipaux du **26 juin 2020** et du **25 septembre 2020** ;

## **DELIBERATIONS**

### **Par délibération n° 2021-03-01 :**

Pris acte et approuvé, à la majorité par 23 voix pour et 3 abstentions, la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2021 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté ;

### **Par délibération n° 2021-03-02 :**

Autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à ne pas facturer le TLPE 2020.

### **Par délibération n° 2021-03-03 :**

Décidé, à l'unanimité, d'appliquer une exonération de 50 % de la TLPE 2021.

**Par délibération n° 2021-03-04 :**

Approuvé, à l'unanimité, le maintien pour l'année 2022 des tarifs en vigueur de la TLPE.

**Par délibération n° 2021-03-05 :**

Décidé de s'opposer, à l'unanimité, au transfert automatique de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la CAESE.

**Par délibération n° 2021-03-06 :**

Approuvé, à l'unanimité, le transfert de la parcelle I 1946 dite « parking de la prairie » dans le domaine public communal.

**Par délibération n° 2021-03-07 :**

Approuvé, à l'unanimité, l'acquisition au Conseil Département de l'Essonne de la parcelle S 166 (rue de la Libération à Bonvilliers) d'une superficie de 899 m<sup>2</sup> à un prix ferme de 665 € et autorisé Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférant.

**Par délibération n° 2021-03-08 :**

Approuvé, à l'unanimité, la participation de la commune à l'opération « Tulipes de l'espoir » par l'achat de 150 bouquets, à raison de 5 € le bouquet, au Rotary Club d'Etampes pour ainsi soutenir les actions menées par l'association « A4 l'Escale ».

**Par délibération n° 2021-03-09 :**

Adopté, à l'unanimité, une motion d'opposition au projet de création d'une installation de stockage de déchets inertes porté par la société Bouygues Travaux Publics sur la commune de Saint-Hilaire.

**L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos la séance à 10 heures 34**

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus  
sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune**

Fait à Morigny-Champigny, le 20 mars 2021.

**Le Maire,  
Bernard DIONNET.**



*Affiché le :*